

14ème législature

Question N° : 67387	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement : personnel	Tête d'analyse >enseignants	Analyse > recrutement. bilan.
Question publiée au JO le : 28/10/2014 Réponse publiée au JO le : 14/04/2015 page : 2871 Date de changement d'attribution : 06/03/2015 Date de renouvellement : 24/03/2015		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation inquiétante du recrutement des professeurs des écoles. Alors que François Hollande s'était engagé à créer 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation nationale. Il apparaît que le nombre de candidats à ces postes diminue fortement : en 2014, il y eu 24 000 candidats aux concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) contre plus de 60 000 en 2004. Dans un pays où le taux de chômage dépasse les 10 %, cette incapacité à gérer la pénurie d'enseignants s'avère réellement préoccupante. Il en va de même pour le CAPES, le concours de second degré. La situation y est d'ailleurs particulièrement inquiétante pour les mathématiques. Cette année, 50 % des postes pour la session exceptionnelle du concours et 33 % pour la session normale sont restés vacants. De plus, certains professeurs affirment que cette difficulté à recruter conduit les jurys à brader les concours et à déclarer admis des candidats qui n'ont manifestement pas la compétence pour enseigner. Il lui demande donc de préciser si le Gouvernement compte réagir à cette situation qui met en péril la qualité de l'enseignement en France.

Texte de la réponse

Après une dégradation sans précédent du nombre de postes offerts au recrutement dans le premier degré (-72%) dans la période 2007-2011 et, partant, une attractivité mise à mal dans des proportions considérables avec une chute de 60 % des inscrits dans cette même période, les Gouvernements qui se sont succédés depuis 2012 ont, au contraire, mobilisé tous leurs efforts pour redresser la situation conformément aux engagements du Président de la République pour l'école et la jeunesse. Ainsi, le redressement engagé en 2013 avec 8 415 postes, soit + 72 % par rapport à 2012, s'est-il poursuivi en 2014 par la mise en oeuvre d'une double session de recrutement ambitieuse offrant un doublement des postes, permettant d'attirer quelques 127 700 candidats, de recruter 16 040 nouveaux professeurs des écoles réduisant ainsi le nombre d'académies encore en difficulté. Cet effort pour l'école et la jeunesse ne se dément pas en 2015 puisque se sont 11 728 postes qui sont ouverts au recrutement du premier degré public dans le cadre de la prochaine session et qu'un effort particulier est engagé avec l'organisation d'une session supplémentaire en faveur de l'académie de Créteil. De la même manière, pour le recrutement des enseignants du second degré, la politique poursuivie depuis 2013 a permis de redresser globalement la situation. C'est ainsi que, parallèlement au quasi doublement des postes offerts au recrutement, la progression du nombre des inscrits amorcée en 2013 s'est amplifiée lors des deux sessions de 2014 avec un accroissement de 107 % confirmant, s'il en était besoin, l'existence de viviers de candidats à la profession d'enseignant. Toutefois, il n'est pas contestable que



demeure en tension un nombre limité de disciplines telles les mathématiques sans pour autant que soit affectés les niveaux d'exigence des recrutements. A cet égard, il convient de rappeler que la politique engagée s'est accompagnée du rétablissement des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) afin que les nouveaux professeurs disposent d'une formation rénovée et adaptée aux enjeux de notre école.